

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DELIBERATION n° 2020/01/14-15-CA

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 14 janvier 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

DECIDE :

OBJET : COMPOSITION DU COMITE ELECTORAL CONSULTATIF

Le conseil d'administration approuve la composition du comité électoral consultatif telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 14 janvier 2020

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université



COMPOSITION DU COMITE ELECTORAL CONSULTATIF

- Le Président d'Aix-Marseille Université ou son représentant
- Le Directeur des ressources humaines ou son représentant
- Le Directeur des études et de la vie universitaire ou son représentant
- Le Directeur des affaires juridiques et institutionnelles ou son représentant
- Un représentant désigné par le recteur d'académie
- Lorsqu'ils sont connus, les délégués de liste de candidats mentionnées à l'article D. 719-22 du code de l'éducation participent au comité électoral consultatif

Collège A

- Liste PAIR : George LEONETTI
- Liste AMU ensemble : Thierry PAUL
- Liste Demain AMU : Marie-Christine RECORD

Collège B

- Liste AMU ensemble : Marie MASCLET DE BARBARIN
- Liste PAIR : Caroline SIFFREIN-BLANC
- Liste Demain AMU : Véronique MASOTTI

Collège BIATSS

- SGEN : Roger NOTONNIER
- SNPTES : Emmanuelle ROSA
- UNSA : Michèle RIERA
- Liste AMU ensemble : Laure MAILLE

Collège USAGERS

- Bouge ton Campus avec la FAMI et tes assos : Camille BAGNOL
- UNEF : Hugo PIERSON
- UNI : Rémi PERRAD